

## **Motion**

### **Contre la détention de Fariba Adelkhah et de Roland Marchal en Iran**

Deux collègues du CNRS, Fariba Adelkhah, directrice de recherche à Sciences Po et Roland Marchal, chargé de recherche au CNRS, membres du Centre de recherche internationale (CERI) de Sciences Po et du CNRS, ont été arrêté.e.s en juin 2019 en Iran. Ces deux chercheur.e.s sont depuis détenu.e.s arbitrairement dans des conditions telles que leur situation de santé physique et morale se dégrade rapidement.

Au-delà de l'iniquité de l'accusation qui pèse sur eux, c'est bien la liberté de recherche qui est en cause ici. Dans la perspective de leur procès qui s'ouvrira le 3 mars prochain, la section 36 souligne l'urgence d'une intervention forte du CNRS en leur faveur, comme des ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lesquels ont le devoir de protéger les chercheur.e.s et leurs activités. Indépendamment du soutien qui doit leur être publiquement apporté, nous demandons la suspension immédiate de toute collaboration institutionnelle avec l'Iran et la publicisation de cette prise de position auprès des autorités iraniennes.

**Jay ROWELL**  
**Président de la section 36**

**Motion adoptée le 24 février 2020**

**19 votants : 19 oui, 0 non, 0 abstention**

#### **Destinataires :**

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- M. François-Joseph RUGGIU, directeur scientifique de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS
- Mme Sandrine LEFRANC, directrice adjointe scientifique de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS